



Organisme reconnu par la Ville de Québec

RAPPORT ANNUEL 2021



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	2
Mission de l'organisme.....	3
Conseil d'administration 2021	3
Équipe de travail 2021	3
Liens avec la Ville de Québec.....	4
Partenaires de l'organisme	10
Activités de l'organisme	13
Sports et loisirs	13
Sessions d'activités	13
Activités et cours offerts	14
Statistiques des activités	15
Information et Promotion	16
Commentaires sur la programmation	17
Programme Vacances-Été 2021.....	18
Programme régulier.....	18
Semaine supplémentaire.....	22
Autres activités organisées par la corporation.....	22
Rencontre du Nord	22
Relâche	22
Place éphémère rue Racine.....	23
Activité d'Halloween	24
Mascarade de l'Halloween	24
Activité du temps des fêtes	24
Reconnaissance des employés.....	25
Entretien.....	25
Entretien extérieur des parcs	26
Entretien des patinoires et des sentiers de ski de fond.....	27
Entretien sanitaire des bâtiments	28
Surveillance	29
Finances et Comptabilité.....	30
Enjeux et Recommandations	32
Conclusion.....	35

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente du conseil d'administration, j'ai encore une fois le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de notre corporation.

De nouveau cette année, je tiens tout d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à la direction générale, à notre équipe d'employés totalement dévouée et aux partenaires de Sports-Loisirs L'Ormière. J'ai la chance de faire partie de cette équipe très spéciale et particulièrement enthousiaste depuis maintenant huit ans.

Je remercie également les membres de notre conseil d'administration qui m'ont accordé leur soutien. En tant que présidente pour un cinquième mandat, je salue l'arrivée de deux nouveaux membres qui se sont joints à notre petite équipe avec détermination.

L'année 2021 a été, tout comme la précédente, très particulière. Nous n'avons pu tenir nos activités sportives, culturelles et aquatiques habituelles alors que seulement quelques-unes ont pu avoir lieu, à distance pour la majorité, au cours des sessions de l'hiver et du printemps à cause de la pandémie. Nous avons tout de même pu offrir le programme des camps de jour et ainsi accueillir les enfants, pour le plus grand bonheur de leurs parents. Toutes mes félicitations aux employés pour leur résilience et pour avoir réussi, malgré les obstacles, à maintenir le cap.

Pour terminer, je veux encore une fois remercier nos clients pour votre confiance. C'est grâce à vous que l'organisme peut se démarquer dans les arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude à notre directeur général, Monsieur Jean-Guy Levesque, pour sa collaboration hors pair et pour avoir fait, depuis son arrivée en juin 2014, un organisme stable, dynamique, prospère et tourné vers la communauté. Son départ prévu en juin 2022 se fera sentir à tous les niveaux de notre organisme.



Elise Robitaille

Présidente du conseil d'administration

MISSION DE L'ORGANISME

Sports-Loisirs L'Ormière (SLO) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de regrouper les personnes intéressées à promouvoir une saine organisation des loisirs pour la population de la Ville de Québec provenant principalement des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières. Créé en avril 1975, la corporation célèbre ainsi en 2021 ses 46 ans d'existence.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Les membres du conseil d'administration de Sports-Loisirs L'Ormière sont des citoyens bénévoles qui ont à cœur d'offrir des activités diversifiées à leurs concitoyens. En date du 31 décembre 2021, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- M^{me} Elise Robitaille Présidente
- M. Hugues Tremblay Vice-président
- M^{me} Karine Ledoux Secrétaire
- M^{me} Vicky Gagné-Roseberry Trésorière

ÉQUIPE DE TRAVAIL 2021

Le personnel régulier qui compose l'équipe de travail a encore une fois subi quelques modifications. Élise Tanguay s'est occupée de la gestion de l'entretien et de la surveillance au cours de l'hiver 2021 avant de joindre notre service à la clientèle, suivie d'Émilie Bois-Lapointe et de Jade Leblanc. Aidées de Marie-Pier Gonthier, elles ont assuré le contact avec nos clients, à même notre bureau du Centre Michel-Labadie, et à distance. Justin Massé-Boulianne a pris la relève au poste de responsable des équipements en juin.

Embauché en 2019, Jean Bédard a de nouveau effectué l'entretien des parcs. Avec nous depuis plusieurs années, Hugues Tardif reprenait en novembre la tâche de préparer et d'entretenir les sentiers de ski de fond du parc Chauveau. En décembre 2020, Sébastien Thibault était de retour à titre d'opérateur de notre tracteur pour l'entretien et le déneigement des patinoires et des chemins d'accès, aidé d'Antoine Desrochers-Marceau.

Chaque année, les tâches saisonnières confiées par la Ville de Québec font grandement fluctuer l'ensemble de nos ressources humaines. Au cours du printemps 2021, en prévision du Programme Vacances-Été (PVE) qui a débuté le 28 juin, nous avons embauché 149 personnes pour effectuer le travail d'animation et de supervision des 905 enfants de 5 à 12 ans inscrits pour l'été complet, en plus des 15 adolescents du Programme Ados. Quant aux activités culturelles et sportives inscrites à notre programmation, quelques-unes ont eu lieu à distance au cours des sessions Hiver et Printemps. Les mesures sanitaires s'étant assouplies, la session Automne a vu le retour de notre offre habituelle de cours. Pour ce faire, nous avons conclu des contrats de travail avec 19 professeurs et formateurs, auxquels se sont joints 25 moniteurs pour les activités aquatiques (session Automne seulement). La surveillance des parcs et des patinoires a été confiée aux 53 employés à temps partiel.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le personnel régulier de l'organisme était réparti comme suit :

- M. Jean-Guy Levesque Directeur général
- M^{me} Danielle Falardeau Technicienne comptable
- M^{me} Marie-Pier Gonthier Coordinatrice à la programmation
- M^{me} Françoise Paradis Coordinatrice PVE et activités diverses
- M. Steve Charest Coordinateur du programme aquatique
- M. Justin Massé-Boulianne Responsable des équipements
- M. Jean-Baptiste Kaszap Préposé à l'entretien ménager
- M^{me} Jade Leblanc Préposée au service à la clientèle
- M^{me} Émilie Bois-Lapointe Préposée au service à la clientèle

LIENS AVEC LA VILLE DE QUÉBEC

Organisme partenaire de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a maintenu des relations constantes avec ses intervenants dans un ensemble de dossiers. La pandémie a occupé l'avant-plan de la scène municipale avec plusieurs communications. Dans sa lettre du 8 janvier 2021, la Ville nous informait d'un nouveau confinement et d'un couvre-feu. La suspension temporaire des activités de loisirs et de sports intérieures organisées par notre organisme et une suspension des cours et des entraînements accompagnaient cette nouvelle, de même que la réduction des heures d'ouverture des patinoires.

Privé de l'accès à nos bureaux, le télétravail a été rapidement mis en place. Le début des inscriptions à nos activités de la session Hiver 2021 prévu le 17 janvier a dû être reporté à une date ultérieure. Dans sa lettre du 19 janvier, la Ville nous informait que la programmation d'activités de loisir de ladite session était annulée. Les activités offertes en mode virtuel étant permises, nous avons procédé à l'inscription et à la tenue en distanciel des activités de karaté, d'un cours de conditionnement physique, de yoga et d'espagnol. Quant aux activités de la semaine de relâche, la Direction de la santé publique en a interdit la tenue.

Entente entretien spécialisé et surveillance 2021-2022. Les visioconférences des 26 et 30 mars portaient sur les conditions générales de l'entente, pour l'ensemble des organismes. Lors de celle du 20 avril avec quatre employés de la Ville au sujet du renouvellement de notre entente débutant le 1^{er} mai, nous avons appris que, selon la Ville, la SLO avait pris à sa charge trop de patinoires et n'effectuait pas un entretien adéquat. Pour 2021-2022, la Ville consentait à nous laisser l'entretien des patinoires et des chemins d'accès des parcs Véga et de la Chaumière. Cette décision entraînant une baisse des revenus de déneigement de 46 %, après analyse des coûts, nous avons confirmé à la Ville le maintien de cet entretien. La réduction des dépenses a été mise en place dès décembre 2021 alors qu'une réévaluation de la situation devra avoir lieu à la fin de l'hiver.

Obtenu le 31 mai, l'ébauche de l'entente a été révisée. La version finale nous est parvenue le 9 juillet, signée par notre présidente le 14 juillet et déposée au bureau des arrondissements le lendemain. La version signée par toutes les parties a suivi le 11 août. Quant au numéro de bon de commande et au calendrier des paiements de la Ville, nous avons obtenu ces informations le 13 août. La première facturation normalement due le 1^{er} mai a été envoyée à la Ville par notre technicienne comptable le 18 août. Un paiement de 177 670,57 \$ (taxes incluses) suivait le 13 septembre. Pour ce qui est des services rendus entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2021, c'est le 15 juillet que nous en recevions le paiement de 40 727,69 \$.

Entretien sanitaire. Ayant appris que le Service de la gestion des immeubles sera responsable au cours de l'année 2021 de l'entente d'entretien sanitaire, la nouvelle entente d'entretien spécialisé ne comprenant pas ce volet, nous avons exigé qu'une entente transitoire soit rédigée pour combler cette lacune. Après en avoir reçu l'ébauche basée sur

l'entente précédente le 25 mai, nous recevions le 15 juillet l'entente finale. Notre présidente a signé l'entente retournée à la Ville le 19 juillet. La version signée par les présidents d'arrondissements nous est parvenue le 28 septembre. Un paiement de 25 508,55 \$ a suivi le 28 octobre pour l'entretien sanitaire effectué entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2021.

Entretemps, le 5 juillet, notre directeur assistait à une visioconférence avec les employés de la Ville lors de laquelle on nous a présenté les grandes lignes de la nouvelle entente. Celle-ci nous est parvenue le 9 juillet et prévoyait une augmentation du revenu de 70 %, frais de gestion de l'entente inclus, moyennant une hausse de la fréquence des entretiens. Entrée en vigueur de façon inattendue le 1^{er} octobre à la suite d'un courriel de la Ville, deux employés supplémentaires ont été embauchés pour effectuer le travail. Au moment d'écrire ces lignes, le 28 mars 2022, nous attendons toujours la version signée par la Ville et le premier paiement de l'entente.

Entretien des parcs. Pour ce qui est de l'entretien des parcs, des installations récréatives et des sentiers de ski de fond du parc Chauveau, la Ville a consenti une augmentation conforme à celle de l'indice des prix à la consommation au 31 décembre 2020, soit 0,8 %, nettement inférieure à la hausse du salaire minimum de 3 % au 1^{er} mai 2021.

Terrains de balle. Élise Tanguay s'est jointe au directeur le 18 mai pour une rencontre avec le technicien en loisirs de la Ville, Marc-André Bourdages, et le président de l'Association de baseball, Luc Paradis. Ce dernier nous a fait part de ses besoins par rapport aux tâches des surveillants. Le travail remarquable de certains a été souligné, alors que d'autres s'en tiennent au strict minimum. Nous avons convenu d'améliorer la supervision. La Ville devait aussi faire sa part dans la mise en forme des terrains, plusieurs rappels devenant nécessaires en mai pour que la Ville s'occupe de tondre le gazon au parc de l'Orme.

Sentiers de ski de fond. Comme c'est le cas chaque automne, des travaux de nettoyage des sentiers de ski de fond du parc Chauveau pour l'hiver 2021-2022 doivent être faits. Notre responsable de la préparation automnale et de l'entretien des sentiers, Hugues Tardif, s'est joint à notre responsable de l'entretien et de la surveillance, Justin Massé Boulianne, le 13 octobre, pour faire une tournée des lieux. Ils étaient accompagnés de Martin Laflamme de la Ville de Québec qui a convenu de certains travaux complétés peu après.

Surveillance. Le 24 mars, les organismes qui affectent des surveillants dans les pavillons de la Ville étaient convoqués à une visioconférence sur les consignes à suivre pour la prochaine saison. Le 30 mars, une seconde rencontre portait sur la façon de remplir les bordereaux de surveillance. Montés sur un fichier Excel, ces derniers servent à l'organisme à compiler, par emplacement, les heures de travail complétées.

En avril, alors que la Ville souhaitait ouvrir tous les pavillons des parcs pour donner l'accès aux toilettes aux familles encouragées à y tenir un BBQ, le nombre d'heures à consacrer à cette gestion explosait. Notre responsable des équipements ne cessait de modifier les horaires des surveillants de nos sept pavillons, parfois plusieurs fois dans la même semaine, et même dans la même journée. Avec l'arrivée des mesures sanitaires entrées en vigueur le 28 mai qui abolissaient le couvre-feu, on nous demandait d'ouvrir les pavillons jusqu'à 23h. Tout en faisant notre possible pour combler les quarts de travail additionnels, la surveillance des terrains de balle et de pétanque demeurait la priorité. Étant incapables de répondre à la demande, certains pavillons sont demeurés fermés, malgré l'embauche de surveillants.

L'obtention des bordereaux de la Ville a été particulièrement ardue à compter de l'été 2021. Ce n'est que le 6 octobre que nous avons reçu les bordereaux nous permettant d'y inscrire les heures de surveillance effectuées en août et septembre. Malgré des courriels envoyés en novembre et décembre et des appels téléphoniques, ce n'est que le 22 décembre que nous recevions les bordereaux des mois d'octobre et novembre. Quant à ceux de décembre, ils nous sont parvenus le 18 janvier 2022. Lors du paiement des heures de surveillance, les sommes obtenues étant taxées, il est primordial que nous recevions les bordereaux en temps opportun pour nous permettre de remettre à Revenu Québec, avant la date limite, le paiement trimestriel des taxes reçues.

Programme Vacances-Été. En prévision d'un été lors duquel nous allions être de nouveau confrontés à des mesures sanitaires strictes, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire (SLSVC) a convoqué à quelques visioconférences les 27 organismes partenaires. Une première a eu lieu le 10 mars. Les employés du SLSVC nous ont alors fait part des grandes lignes du fonctionnement des camps de jour. La rencontre du 19 mai est venue compléter les informations avec les détails des mesures sanitaires et la formation des

moniteurs. Le 12 mars, le même service tenait une rencontre sur l'intégration. L'information abordée a été reprise lors de la visioconférence du 31 mai, laquelle s'adressait particulièrement aux spécialistes à l'intégration des organismes.

Le 17 juin, la Ville tenait une visioconférence pour nous présenter une lettre à faire parvenir aux parents pour atténuer le manque d'animateurs et d'accompagnateurs. Ayant embauché tout le personnel requis, nous n'avons pas donné suite. On nous a parlé des mesures à prendre en lien avec les travaux prévus du 7 au 17 juillet au pont Pierre-Laporte. Le 13 juillet, via Teams, la Ville nous demandait de faire le bilan des impacts à notre service de surveillance animée, lequel a été très peu affecté par des retards de parents. Le 26 juillet, nous étions à nouveau convoqués pour parler du climat et de la motivation de nos employés.

La Ville subventionne les camps de jour en fonction d'un per capita qu'elle établit, lequel est fixé par l'âge et la condition (intégration) des enfants admis. La somme de 591 003,75 \$ nous était transmise le 16 juin. À la suite du dépôt de notre reddition de compte le 15 octobre, la Ville nous a versé, le 22 novembre, le versement final de 77 527,21 \$. En tout, la Ville a payé 665 530,95 \$, incluant une compensation pour le rabais famille, une contribution pour les mesures compensatoires et le remboursement de nos frais de transport pour les baignades.

Les 27 organismes qui ont offert le programme étaient conviés à une rencontre le 3 novembre. Nous y avons appris que la Ville comptait 14 425 inscriptions, sur 65 sites, pour une somme payée aux organismes de 9,146M\$. Le taux moyen de fréquentation était de 71%, semblable à ce que nous avons observé à la SLO. Le transport pour le rangement du matériel offert par la Ville, à la fin des camps, s'est mieux déroulé avec l'utilisation généralisée des bacs de rangement. L'enjeu principal demeure l'accès aux écoles dont les confirmations tardent chaque année, en plus de l'entretien ménager dans certains établissements. Quant à l'inscription, notre directeur a proposé d'échelonner sur quelques jours cette tâche, par groupes d'âge, afin de ne pas surcharger le logiciel d'inscription Sport Plus qui a de nouveau planté après quelques minutes d'utilisation.

Cadre de soutien aux organismes reconnus. Le 23 juin et le 24 novembre, la Ville présentait à l'ensemble des organismes reconnus son cadre de soutien. On y apprenait que de nouvelles mesures de soutien toucheraient les organismes, dont une aide financière d'au

plus 10 000 \$ pour les dépenses de fonctionnement. Ce programme entré en vigueur en janvier 2022 offre aussi le soutien à la gestion du risque (assurances), à la promotion, aux bénévoles, à la prestation de services aux citoyens et aux projets et initiatives.

Rencontre des corporations de loisir. Les 15 corporations étaient invitées par la Ville à une visioconférence le 10 juin, en soirée. Les représentants du SLSVC ont parlé de leur intention d'avoir davantage de liens humains avec les organismes, de la tournée des centres communautaires, de la mise en place prochaine d'une solution informatique de transmission de données et de leur offre de formation sur la gouvernance. Les directrices des Loisirs Duberger Les Saules et de Loisirs du Jardin ont parlé du comité mis en place pour obtenir de la Ville une aide financière à la mission, initiative très bien accueillie par tous. Notre directeur en a profité pour parler de la lenteur du processus de mise en place des ententes, de leur signature par les instances politiques et du versement tardif des premiers paiements.

Une seconde rencontre des 15 corporations de loisir organisée par le SLSVC a eu lieu le 9 novembre via Teams. Après un bref retour sur la rencontre du 10 juin, les représentants de la Ville ont fait mention de leur attente des assouplissements aux mesures sanitaires pour la session Hiver 2022 et de l'augmentation de la capacité des locaux de la Ville. Le bénévolat des administrateurs et leur contribution ont été le prochain sujet de discussion, suivi du bilan du PVE 2021 et de ses enjeux pour 2022 (inscriptions en ligne, ratios, accompagnement, relations avec les écoles, calendrier scolaire).

Le cadre de soutien aux organismes reconnus et les séances de formation sur le sujet à l'horaire des mois de novembre et décembre ont été brièvement présentés. La concertation requise auprès des 15 organismes pour l'obtention d'un financement de base était également à l'ordre du jour de la rencontre. Les membres du comité restreint (Table des 15) ont discuté de leur plan de match : présentation des offres de service reçues pour confier l'analyse de la situation à une ressource externe, acceptation de l'offre de l'entreprise Escabeau, répartition à parts égales entre les organismes du coût, questionnaire d'analyse à rédiger en comité restreint, rencontre en janvier 2022 des représentants des 15 corporations pour valider le processus et les outils. En réponse à un courriel envoyé le 10 novembre pour le paiement des frais, tous les organismes ont accepté le partage.

Les représentants de la Ville ont ensuite informé les participants que l'harmonisation des taux relatifs à l'entretien spécialisé effectué à forfait par plusieurs corporations est sur le point d'être autorisée. Il n'y manquait que l'approbation du directeur général adjoint. Quant à la surveillance, malgré la demande de plusieurs corporations d'augmenter le tarif horaire payé par la Ville, aucun changement n'est prévu. La rencontre s'est terminée peu avant 21h30 sur l'engagement de la Ville de tenir une autre rencontre en avril ou mai 2022.

Formation – Rôles et responsabilités des administrateurs. Cette formation offerte par la Ville était présentée le 20 octobre par le Centre d'action bénévole (CAB) de Québec. Les participants ont été initiés aux rôles et responsabilités légales des administrateurs. Après nous avoir parlé du cadre de gouvernance et de l'importance de rédiger ce document, le formateur Jocelyn Girard a offert de nous faire parvenir celui du CAB.

PARTENAIRES DE L'ORGANISME

La Ville de Québec demeure notre plus grand partenaire. Elle fournit les locaux dont nous avons besoin pour nos activités, et paye pour les services d'entretien des parcs et des patinoires, l'entretien ménager des pavillons adjacents aux parcs de notre territoire et la surveillance que nous effectuons. Nos camps de jour ne pourraient fonctionner sans la contribution indispensable de la Ville. Quant à l'assurance des administrateurs et dirigeants ainsi que l'assurance responsabilité civile, la Ville en défraie une partie.

De nouveau en 2021, la Covid-19 ne nous a pas permis de tenir toutes nos activités. Nous avons cependant maintenu nos relations avec la communauté, principalement dans le cadre de la place éphémère Racine : Maison de la famille St-Ambroise, Aide à la communauté et services à domicile, Mamie-Lait, Maison des jeunes l'Évasion et Conseils de quartier de Loretteville et des Châtel. Partenaire fidèle, M. Gérard Deltell, député fédéral de Louis-Saint-Laurent, a rendu visite à notre camp de jour du Centre communautaire Michel-Labadie le 22 juillet. M. Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, est passé le 7 juillet au Centre Michel-Labadie pour nous remettre son aide financière à l'inscription à nos camps de jour pour les familles défavorisées. Quant à M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, sa contribution à la place éphémère Racine a été très appréciée.

Souhaitant profiter de l'expertise offerte dans le milieu du loisir et du sport, la SLO a adhéré, au fil des années, à quelques organismes dont le Centre québécois des services aux associations, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale, l'Alliance québécoise du loisir public et le Regroupement ski de fond et raquette.

NOVO SST. En 2018, nous nous sommes joints à Novo SST pour profiter de leurs conseils en prévention des accidents de travail. Le 3 novembre, une rencontre avait lieu au Centre Michel-Labadie avec notre préventionniste, Maude-Émily Daigle, en présence de notre directeur et de notre responsable des équipements. La représentante de NOVO SST a insisté sur la préparation d'enveloppes à installer un peu partout concernant l'assignation temporaire d'un employé qui se blesse au travail. Elle a également demandé de documenter chacune des rencontres de groupe (liste des participants et compte-rendu) visant à informer les employés sur la santé et la sécurité au travail. Nous avons aussi discuté du plan d'action et de l'identification des risques de blessure, été comme hiver. Le 4 novembre, Maude-Émily nous faisait parvenir plusieurs documents pour nous faciliter la tâche dans la rédaction d'un programme de prévention.

CIUSSS de la Capitale Nationale. La SLO était aussi présente à quelques activités organisées par le CIUSSS. Le 17 mars, nous participions à une visioconférence des membres de La Pieuvre, comité mis en place pour faciliter le contact entre des organismes du milieu. Les 30 participants ont échangé sur le plan de match annuel de l'organisme. La rencontre du 25 novembre tenue au Centre communautaire St-Émile regroupait une vingtaine d'organismes communautaires du secteur. Nous y avons surtout discuté des actions à poser pour améliorer les conditions de vie des citoyens de La Haute-Saint-Charles. Les principaux enjeux abordés étaient le vivre-ensemble, le transport et la mobilité, la sécurité alimentaire, l'accès au logement et la réussite éducative. Les 15 avril et 5 octobre, nous assistions aux discussions du comité Parlons Loretteville. Ce comité vise à informer les organismes du secteur sur les services offerts pour améliorer les conditions de vie des résidents. La Table de concertation des enfants 0-11 convoquée les 27 mai et 13 septembre a permis de mettre l'emphase sur le partage des préoccupations des partenaires concernant les jeunes familles du territoire.

Table de concertation des 15 corporations. Le 20 mai, en réponse à l'invitation de Christine Tremblay, directrice de Loisirs Duberger Les Saules, notre directeur assistait à une visioconférence, avec les 14 autres organismes de loisir reconnus par la Ville, pour discuter de la formation d'une Table de concertation visant l'obtention d'un financement de base pour la mission des organismes. La Ville était représentée par Véronique Morin, Guylaine Brousseau et Marc-André Bourdages. Contrairement aux OBNL qui gèrent un centre communautaire de loisirs, nous ne recevons du gouvernement du Québec aucun financement pour la gestion de nos opérations et de nos activités. Ce sont nos profits obtenus à partir de nos services qui nous permettent d'embaucher des ressources supplémentaires et de faire l'acquisition du matériel requis afin de bonifier notre offre. Si les démarches de la Table portent fruit, la Ville versera aux organismes un financement de base leur permettant d'assurer leur survie. Tout en étant optimistes, les directeurs des organismes ne croient pas obtenir gain de cause avant 2023.

Il a été proposé de tenir trois rencontres de la Table de concertation par année. Entretemps, un comité restreint comptant sept membres a été formé. Notre directeur a accepté de faire partie de ce comité dont la première rencontre a eu lieu le 30 juin. À la suite de la formation d'un sous-comité dont l'objectif était de dresser un plan de match des actions qui mèneront à l'obtention du financement souhaité, la rencontre du 15 juillet a permis de conclure que, trop occupés par la gestion de leur propre organisme, les membres devaient confier à une firme externe le mandat de rédiger un questionnaire à soumettre aux 15 corporations de loisirs pour en faire l'état de situation.

Un sous-comité de quatre personnes a reçu la tâche de rédiger le mandat à soumettre pour l'appel d'offres. Lors de la rencontre du 23 novembre, les directeurs de cinq des 15 corporations de loisir ont discuté de l'intérêt du nouveau maire et de ses conseillers pour le financement de base. Nous en avons profité pour partager les tâches et préparer une prochaine rencontre lors de laquelle les informations à obtenir des organismes ont été identifiées. Ces indicateurs serviront d'arguments à présenter à la Ville pour l'obtention du financement. Les rencontres de validation du contenu du questionnaire élaboré par la firme retenue par l'appel d'offres, L'Escabeau, ont eu lieu les 7 et 14 décembre. La version finale du questionnaire a été envoyée aux 15 corporations le 9 février 2022.

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

La pandémie est venue de nouveau chambouler les activités offertes en 2021 par la SLO. Nous n'avons pu tenir nos activités de loisir que pour la session Automne alors que les sessions antérieures ont été grandement amputées. Le Programme Vacances-Été a eu lieu, en présence de la quantité habituelle d'enfants. Les contrats d'entretien et de surveillance avec la Ville ont été maintenus, avec certaines restrictions.

SPORTS ET LOISIRS

Pour une deuxième année consécutive, la pandémie a affecté les sessions de cours qui étaient planifiées au calendrier. La collaboration et la compréhension des professeurs étaient de mise. Après une année difficile au niveau des activités culturelles et sportives, l'équipe de professeurs et de moniteurs est demeurée presque similaire à l'année précédente. Nous avons accueilli une nouvelle professeure pour les cours de yoga de type sportif les jeudis, en soirée.

SESSIONS D'ACTIVITÉS

Habituellement, l'organisme offre trois sessions d'activités par année qui coïncide avec les saisons d'hiver, de printemps et d'automne. Quant à la saison estivale, elle est principalement consacrée au bon déroulement du camp de jour.

Cette année encore, la session Hiver et la session Printemps ont été grandement impactées puisque nous n'avons pas l'autorisation de tenir les activités de types aquatiques, culturelles et sportives en personne à cause de la COVID-19 et aux mesures sanitaires émises par le gouvernement. Cependant, certains de nos professeurs ont relevé le défi de donner les cours de manière virtuelle via la plateforme Zoom.

La session Automne a débuté un peu plus tard qu'à l'habitude afin de permettre une période d'inscription un peu plus longue et une adaptation aux mesures sanitaires à mettre en place, comme la vérification du passeport vaccinal.

ACTIVITÉS ET COURS OFFERTS

Tout au long de l'année, notre secteur aquatique pour qui la Direction de la santé publique a permis la tenue des cours de qualification en vue de devenir sauveteur a offert des formations, dans le respect des mesures sanitaires émises par les autorités.

Les professeurs d'espagnol, de karaté et de Pound ont fait preuve de flexibilité en offrant des sessions virtuelles à l'hiver. Cependant, au printemps, seulement les cours d'espagnol et de Pound étaient disponibles. Pour ces sessions, les autres activités ont été mises sur pause afin de respecter les consignes établies.

La collaboration des professeurs et moniteurs a été grandement appréciée au moment de la planification et de la préparation du retour lors de la session Automne. La grande majorité des cours qui étaient affichés lors de l'inscription ont pu débuter grâce à un taux d'inscription élevé, considérant la situation pandémique.

Après cette longue pause involontaire, les activités ont pu reprendre dans les locaux habituels moyennant quelques ajustements au niveau de la capacité des cours. Par exemple, l'organisme a dû procéder à des annulations et remboursements afin de respecter la capacité maximale de 25 personnes par activité. Cela a plus durement affecté les cours aquatiques où les parents qui accompagnent les jeunes enfants dans l'eau font partie du maximum établi. Nos revenus d'inscription ont été grandement amputés par cette participation de 50 % des inscriptions régulières.

Le 17 novembre, nous avons organisé un cours d'essai gratuit pour une nouvelle activité qui sera proposée à l'hiver 2022. Une dizaine de personnes ont pu découvrir le cours d'ELDOA, lequel sera offert par l'une de nos professeures lors des prochaines sessions.

En réponse aux recommandations de nos professeurs et afin de leur permettre de diversifier les entraînements proposés, nous avons poursuivi nos démarches pour l'acquisition de nouveaux équipements sportifs.

STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

Au total, 1 167 participants ont pris part à nos activités de loisirs au cours de l'année. Il s'agit d'une diminution de 48,9 % comparativement à l'an dernier. En 2020, la diminution observée était de 48,5% par rapport à 2019. En comparant 2021 à 2019, la diminution des inscriptions est de 73,7 %, pour une baisse des revenus de 67 %. Nul doute que l'annulation des sessions Hiver et Printemps 2021 a eu un impact significatif à tous les niveaux de notre programmation.

En 2021, la session Automne représente 85,15 % des revenus de programmation. Depuis le début de la pandémie, c'est la première session pour laquelle les activités pouvaient être tenues en personne sans trop de contraintes.

HIVER				
Secteur	Aquatique	Culturel	Sportif	Sous-total
Activités organisées	4	2	2	8
Inscriptions	36	12	42	90
Revenus avant taxes	6 368 \$	1 763 \$	3 317 \$	11 448 \$
PRINTEMPS				
Secteur	Aquatique	Culturel	Sportif	Sous-total
Activités organisées	2	2	1	5
Inscriptions	26	11	4	41
Revenus avant taxes	3 517 \$	680 \$	278 \$	4 475 \$
AUTOMNE				
Secteur	Aquatique	Culturel	Sportif	Sous-total
Activités organisées	93	30	34	157
Inscriptions	427	261	348	1036
Revenus avant taxes	37 773 \$	25 689 \$	27 861 \$	91 323 \$
TOTAL				
Secteur	Aquatique	Culturel	Sportif	Sous-total
Activités organisées	99	34	37	170
Inscriptions	489	284	394	1 167
Revenus avant taxes	47 658 \$	28 132 \$	31 457 \$	107 247 \$

*Les chiffres indiqués ci-dessous pour la session Hiver 2020 représentent les inscriptions avant l'arrêt des cours survenue en mars de la même année.

Aquatique				
Année/Saison	Hiver	Printemps	Automne	Total
2020*	597	0	315	912
2021	36	0	427	463
Variation	- 561	0	112	- 449
Culturel				
Année/Saison	Hiver	Printemps	Automne	Total
2020*	368	0	281	649
2021	12	0	261	
Variation	- 356	0	- 20	- 376
Sportif				
Année/Saison	Hiver	Printemps	Automne	Total
2020*	466	0	256	722
2021	42	0	348	390
Variation	- 424	0	92	- 332

INFORMATION ET PROMOTION

La SLO s'est assurée de mettre toutes les informations nécessaires et pertinentes régulièrement sur le site internet. Le volet « Horaire » des activités sous l'onglet « Programmation » a été revu et ajusté pour offrir une navigation plus simple aux usagés. Une mise à jour est effectuée chaque fois que la planification de la session suivante est réalisée.

À défaut de réaliser un guide complet en format papier pour la session Automne, nous avons concentré nos efforts sur la création d'images à publier pour distinguer et promouvoir les différentes activités de yoga. À partir du moment où les activités de loisirs deviendront plus stables, il sera plus facile de produire à nouveau un outil d'information dont le guide des sessions.

COMMENTAIRES SUR LA PROGRAMMATION

L'incertitude à chacune des sessions sur la possibilité de tenir ou non les activités a demandé beaucoup d'adaptation et de compréhension de la part de nos professeurs et de nos employés. Participer à un cours à distance pour une activité culturelle ou sportive demande d'avoir l'équipement et l'espace nécessaire, ce qui peut rendre complexe la participation. Après une autre année un peu particulière, le plaisir de reprendre les cours en présence à l'automne a été grandement apprécié de notre clientèle et de nos professeurs.

L'équipe de la SLO a eu l'idée de préparer un calendrier de l'avent proposant de petites activités à réaliser en famille. Une publication par jour a été faite sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet durant tout le mois de décembre afin de faire connaître la proposition de la journée.



PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2021

PROGRAMME RÉGULIER

Le camp de jour offre des activités sportives, culturelles et artistiques aux enfants de 5 à 12 ans. L'édition 2021 a eu lieu du 28 juin au 13 août. Le camp était offert dans deux secteurs, soit Chauveau et Loretteville, sur 6 sites distincts, dont le parc Chauveau, les écoles de La Source, Saint-Claude, Notre-Dame-des-Neiges et de l'Aventure, ainsi que le gymnase de l'école Château d'eau et le Bivouac des scouts adjacent.

Secteurs animés par Sports-Loisirs L'Ormière	
Secteur Chauveau	
<ul style="list-style-type: none"> • Parc Chauveau. • Ensemble des locaux du centre communautaire Michel-Labadie, incluant la piscine et les chambres des joueurs (aréna). 	
Secteur Loretteville	
<ul style="list-style-type: none"> • École primaire La Source et ses espaces extérieurs. • École primaire Saint-Claude, ses espaces extérieurs et le pavillon des Musiciens. • École primaire Notre-Dame-des-Neiges, ses espaces extérieurs et le Parc Véga. • École primaire L'Aventure et ses espaces extérieurs. • École primaire de Château d'eau (gymnase seulement), Bivouac Château-d'Eau (bâtiment des scouts), ses espaces extérieurs et la piscine municipale. • Édifice Denis-Giguère et la piscine intérieure. 	

Inscriptions 2021

Début des inscriptions : lundi 12 avril 2021, 12 h 00.

Nombre d'inscriptions hebdomadaire moyen	
Site	Nombre d'enfants
Chauveau	197
Saint-Claude	146
La Source	120

Notre-Dame-des-Neiges	141
L'Aventure	122
Château-d'Eau	107
Total	833

Autres statistiques :

- Total d'enfants inscrits à l'été complet : 905.
- Total de semaines vendues (inscriptions à la semaine) : 293.

Tarifs 2021 – Camp de jour

Enfant	Coût pour 4 semaines et plus
1^{er} enfant	370 \$
2^e enfant	345 \$
3^e enfant	320 \$
4^e enfant et plus	185 \$
Enfant non-résident	865 \$
Enfant	Coût à la semaine
Par enfant	95 \$
Enfant non-résident	150 \$

Service de surveillance animée

Horaire : 7h à 8h et 17h à 17h30

Forfait	Coût par enfant
Été complet	75 \$
10 journées	40 \$
5 journées	25 \$

Une journée compte pour un matin et/ou un soir.

Camps spécialisés

Chauveau	1 groupe d'arts (8-12 ans)
Notre-Dame-des-Neiges	1 groupe de danse et cheerleading (8-12 ans)

Camp La Relève (Programme Ados)

Le groupe La Relève est ouvert aux jeunes de 13 à 15 ans désirant apprendre le métier de moniteur. Les jeunes se familiarisent avec les techniques d'animation et d'intervention pour ensuite les mettre en pratique dans les groupes du camp de jour. Nous avons accueilli 15 jeunes sur le site du parc Chauveau, dont deux ayant des besoins particuliers.

Équipe du camp de jour 2021

Coordonnatrice	1
Coordonnateurs adjoints	2
Responsables de site	7
Spécialistes à l'intégration	3
Moniteurs de groupe	76
Moniteurs à l'intégration	38
Moniteurs du service de Surveillance animée	7
Moniteurs aide à la désinfection (poste spécial COVID)	6
Moniteurs polyvalents	10
Total	150

Formation des employés

Quoi	Qui
Formation premiers soins (16 h)	Responsables et coordonnatrice adjointe
Formation premiers soins (8 h)	Tous les moniteurs sans carte valide
Formation DAFA (Diplôme aptitudes aux fonctions d'animateur)	Nouveaux moniteurs de groupe
Formation en accompagnement : certification camp de jour offerte par l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées	Nouveaux moniteurs à l'intégration
Formation gestion du groupe Saveur	Nouveaux responsables de site et nouvelles spécialistes à l'intégration

Aide financière

Une contribution financière a été offerte à des familles à faible revenu afin de les aider à payer l'inscription. Les familles ont pu bénéficier du programme des « *mesures compensatoires* » mis en place par la Ville, en plus d'une aide de la Fondation Bon Départ. Sports-Loisirs L'Ormière a aussi pu compter sur le programme d'aide au financement des salaires d'Emploi Carrière-Été Canada.

Programme d'intégration

Le programme d'intégration du camp de jour permet aux enfants ayant des besoins particuliers de bénéficier d'un accompagnateur afin de faciliter leur intégration dans les activités du camp de jour. Nous avons accueilli **45 enfants à l'intégration**, 26 dans un ratio de 1:1, 16 dans un ratio de 1:2 et 3 dans un ratio de 1:3.

COVID-19

Étant donné le contexte pandémique de 2021, nous avons été contraints de modifier plusieurs aspects du camp de jour.

Concrètement, cela a signifié :

- Aucune sortie à l'extérieur du site.
- Aucun coucher au camp.
- Ratios d'accompagnement réduits : 1:10 pour les 5-6 ans, 1:12 pour les 7-8 ans et 1:15 pour les 9-12 ans.
- Adaptation des activités et des jeux afin de respecter les directives et les mesures sanitaires.
- Port du masque pour les moniteurs lorsque la distanciation physique ne pouvait pas être respectée
- Port du masque pour les enfants de 10 ans et plus dans l'autobus.

Activités spéciales

Les jeunes ont pu bénéficier d'activités spéciales sur leur site de camp :

- Aqwaterre : tacots tactiques, jeu de rôles en gymnase.

- Musée Ambulant : activité culturelle de découverte artistique et de création en plein air, offerte par la Ville de Québec.
- Centre R.I.R.E 2000 : activités interactives sur le thème de la diversité culturelle.
- Katag : jeu d'épées mousses.
- Fête de fin de camp : tous les enfants ont pu profiter sur leur site de jeux gonflables et d'activités festives pour souligner la fin de l'été.

Baignade

Tous les enfants ont profité au moins d'une période de baignade par semaine :

- Château d'Eau et école La Source : piscine extérieure de Château d'Eau.
- Chauveau et école L'Aventure : piscine intérieure du Centre Michel-Labadie.
- Écoles Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Claude : piscine intérieure de l'édifice Denis-Giguère.

SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Nous avons offert une semaine supplémentaire de camp de jour du 16 au 20 août 2021 au Centre communautaire Michel-Labadie. Nous avons eu 47 inscriptions pour la semaine complète (195 \$). Répartis en quatre groupes, les enfants ont participé à plusieurs activités spéciales : Sciences en folie, Chasse aux bestioles (Centre de plein air de Beauport), l'Aquavan de l'Aquarium du Québec, Pound, spectacle de jeu masqué et Bubble Football.

AUTRES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA CORPORATION

RENCONTRE DU NORD

Notre traditionnelle fête familiale hivernale qui devait avoir lieu en janvier a dû être annulée à cause de la COVID-19.

RELÂCHE

La semaine de relâche qui devait avoir lieu en mars 2021 au Centre communautaire Michel-Labadie a dû être annulée en raison de la COVID-19.

PLACE ÉPHÉMÈRE RUE RACINE

À la suite de la visioconférence du 20 janvier 2021 avec les partenaires de la place éphémère de la rue Racine, une nouvelle rencontre a eu lieu le 6 avril pour dresser un premier calendrier d'activités, dont certaines sont offertes par les partenaires. De retour en poste, Emmanuelle Herbert, notre chargée de projet, en a profité pour faire état de ses recherches d'activités à pratiquer en famille, dans le respect du budget accessible. Entretemps, le 24 mars, la Ville convoquait les organismes qui souhaitent déposer une demande de projet de place éphémère pour les informer des conditions à respecter pour obtenir l'appui de la Ville.

En tant qu'organisme porteur, la SLO devait remplir les documents à soumettre à la Ville au plus tard le 3 mai. Le 27 avril, documents en main, les partenaires ont eu l'occasion de faire part à notre directeur de leurs commentaires. Notre chargée de projet a de nouveau eu l'occasion de faire état de ses recherches d'activités. C'est le 30 avril que nous faisons parvenir à la Ville notre projet, lequel comprenait une demande d'aide financière de 2 500 \$ pour le fonctionnement et de 6 000 \$ pour l'animation.

Notre demande de projet a été acceptée le 5 juin. Nos demandes d'aide financière ont été accueillies favorablement. Nous avons très rapidement reçu le paiement de 2 500 \$. Comme prévu, les activités de la place éphémère ont débuté le lundi 5 juillet. L'installation des lieux s'est tenue du 28 au 30 juin. La participation de la population à certaines activités a été faible, mis à part nos ateliers de cirque du samedi 17 juillet en présence d'une cinquantaine de participants. Les activités ont pris fin le 28 août avec la tenue d'un pique-nique familial limité par la santé publique à 200 personnes (sur réservation), lequel offrait gratuitement des jeux gonflables, des activités et des animations pour les enfants de tous âges, de même qu'une boîte repas individuel, gracieuseté d'IGA Convivio. En plus de l'aide financière pour la programmation estivale, en réponse à la demande de notre directeur, la Ville a fourni pour l'occasion un matériel varié (tables, chaises, système de son, clôtures, poubelles). Le matériel de la SLO et de la place éphémère a été rangé le lundi 30 août. La reddition de compte sur les activités et le financement de la place éphémère Racine a été transmise à la Ville le 21 octobre. Aucun représentant de la Ville n'a rendu visite à nos installations au cours de l'été.

ACTIVITÉ DE L'HALLOWEEN

Une activité sur le thème de l'Halloween a eu lieu le 23 octobre 2021 au Centre Michel-Labadie. Les enfants de quatre familles ont participé à l'atelier de décoration de citrouilles. En plus de repartir avec leur citrouille décorée, les enfants ont pu apporter un sac à surprises et une collation spéciale.

MASCARADE DE L'HALLOWEEN

En raison de la Covid-19, la Mascarade de l'Halloween, qui a lieu chaque année sur la rue Racine et à laquelle la SLO participe, a dû être annulée.

ACTIVITÉ DU TEMPS DES FÊTES

Nous avons organisé une activité spéciale du temps des fêtes le 4 décembre 2021 pour les enfants de 5 à 8 ans. Les enfants ont participé à des jeux sur le thème de Noël : chasse au trésor et fabrication d'une boule à mettre dans le sapin. Ils ont également eu droit à une collation spéciale et à un sac à surprises.

La matinée des petits lutins de Noël a été offerte gratuitement par la SLO à 9 enfants du quartier, en réponse à notre invitation à Accès-Loisirs Québec et au Centre multiethnique de Québec.



RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

L'année 2021 n'a pas fait exception alors qu'un certain nombre d'activités de reconnaissance ont eu lieu pour souligner le travail et le dévouement de nos employés. Le 6 août, les moniteurs du camp de jour ont eu leur gala de fin d'été, tout en respectant les normes sanitaires du moment. Les responsables ont remis des prix à ceux qui se sont démarqués durant l'été.

L'assouplissement temporaire des mesures sanitaires liées à la COVID-19 nous a permis de tenir notre traditionnel souper du Temps des Fêtes. Ainsi, le vendredi 17 décembre, au Manoir Montmorency, 23 employés de la SLO, accompagnés de deux membres de notre conseil d'administration, ont partagé un repas très apprécié. Au cours du mois de décembre, les membres du personnel qui effectuent l'entretien et la surveillance, de même que ceux qui offrent leurs services pour la tenue de nos activités culturelles, sportives et aquatiques, ont reçu une carte de vœux dans laquelle était insérée une carte cadeau en provenance de Chocolats Favoris.

ENTRETIEN

En 2021, la SLO avait de nouveau les mandats d'entretien sanitaire des bâtiments et des parcs de même que l'entretien de certaines patinoires de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, en plus des pistes de ski de fond du parc Chauveau (arrondissement des Rivières), de même que le déneigement des chemins d'accès de quelques pavillons.

Le tableau suivant montre les différents équipements entretenus par Sports-Loisirs L'Ormière au cours de l'année, selon l'arrondissement, de même que les endroits où nous avons effectué de la surveillance. À noter que, comme mentionnés plus haut dans ce rapport annuel, la mise en forme et l'entretien de certaines patinoires qui nous avaient été confiés pour l'hiver 2020-2021 (parcs des Musiciens, Montchâtel et Saint-Raphaël) nous ont été retirés pour l'hiver 2021-2022. Ces endroits sont marqués d'un astérisque dans le tableau. Cette décision de la Ville a engendré, comme on peut s'y attendre, une baisse notable du revenu de ce poste budgétaire.

Équipements de loisirs et parcs entretenus par la SLO			
Nom du parc	Entretien extérieur (parcs et patinoires)	Entretien sanitaire	Surveillance
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles			
Parc Saint-Raphaël *	Demi-terrain de basket-ball, modules de jeux, terrain de tennis Patinoire/anneau de glace Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc Montchâtel *	Modules de jeux, terrain de basketball, jeux d'eau, sentier de glace	Pavillon de services	Oui
Parc des Musiciens *	Modules de jeux, patinoire Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc Véga	Terrain pétanque, demi-lune planches à roulettes, patinoire et surface glacée Déneigement chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc des Sureaux	Terrain de pétanque, terrain de volleyball de plage, modules de jeux	Non	Non
Parc-école de la Chaumière	Modules de jeux, patinoire et surface glacée. Déneigement chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc de l'Orme	Modules de jeux pour enfants	Pavillon de services	Oui
Parc du Complexe du Centre municipal Loretteville	Terrains de pétanque	Pavillon de services	Oui
Centre Marc-Forrez	Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
École secondaire Neufchâtel	Aucun	Non	Oui
Arrondissement des Rivières			
Parc Chauveau	Sentiers de ski de fond Déneigement du chemin d'accès	Non	Oui

ENTRETIEN EXTÉRIEUR DES PARCS

Au cours de l'été et de l'automne 2021, à la demande de la Ville, la SLO s'est de nouveau occupée de l'entretien extérieur des parcs de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles cités plus haut. Ce mandat consiste à assurer la propreté des parcs en effectuant la vidange des poubelles, l'entretien des terrains sportifs (volleyball, pétanque et basket-ball) et le ramassage des débris. Ce mandat était confié à M. Jean Bédard, préposé à l'entretien des parcs, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine, à partir de la mi-mai jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les surveillants des terrains de balle ont également été mis à contribution lors de leurs quarts de travail en faisant des tournées des lieux.

La formule de parcs conviviaux introduite par la Ville au début de l'été a attiré beaucoup de visiteurs dans les parcs, augmentant par la même occasion la quantité de débris à ramasser. Aux parcs Montchâtel, Chauveau et à celui de la Chaumière, quelques rassemblements tenus en dehors des heures de surveillance ont laissé un grand nombre de cannettes et de déchets, nous obligeant à déployer plus d'effectifs d'entretien à ces moments. Le même constat a été fait au parc des Musiciens, à la suite des tournois de balle pour adultes. Dans tous ces parcs, en l'absence de surveillant, les utilisateurs n'ayant pas accès aux pavillons restés fermés, ceux-ci ont pris la liberté de se soulager sur le terrain ou à l'orée des bois. Notre employé d'entretien a donc eu bien plus que des déchets à éliminer de la vue du public.

À la fin de la saison, la SLO devait s'occuper du grand ménage des parcs, lequel consistait à enlever débris et feuilles mortes de l'ensemble des parcs où nous avons fait l'entretien extérieur. Étant donné la difficulté vécue en 2019 pour trouver les employés disposés à réaliser cette tâche, nous avons encore cette année fait appel à l'entreprise Big Foot, laquelle possède l'équipement nécessaire au ramassage des feuilles. Cette décision s'est avérée judicieuse alors que les parcs ont été nettoyés avec grande efficacité.

ENTRETIEN DES PATINOIRES ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Jusqu'à la mi-mars 2021, le déneigement et l'entretien des patinoires ont été confiés à MM. Sébastien Thibault et Antoine Desrochers-Marceau. Quelques surveillants se sont joints à l'équipe pour arroser. Les chemins d'accès aux pavillons ont été déneigés par la même équipe, épaulée par nos surveillants pendant et après leurs quarts de travail afin d'assurer un accès sécuritaire à la suite des importantes chutes de neige. L'ouverture tardive des patinoires le 29 décembre 2020, particulièrement au parc Véga où les bandes étaient tombées, n'a pas plu à la Ville. Un problème avec le boyau d'arrosage remplacé à cet endroit, peu de temps avant le début de l'hiver, n'a pas aidé. Certains arrosages effectués le matin plutôt qu'en soirée de même que l'arrosage fait, rarement cependant, sans avoir déneigé au préalable, ont causé leur lot de plaintes, principalement aux parcs Véga et de la Chaumière. La patinoire du parc des Musiciens nous a aussi donné des soucis alors que, à la suite de l'arrosage matinal, la récréation des enfants de l'école Saint-Claude a laissé plusieurs traces de pas sur la glace. Par ailleurs, l'achat d'une souffleuse en janvier pour déneiger la patinoire du parc Saint-Raphaël a grandement amélioré la situation à cet endroit, à la satisfaction des citoyens.

La pandémie et l'impatience des citoyens de tous âges ont engendré quelques incidents à déplorer, particulièrement à la patinoire du parc-école La Chaumière. Plusieurs plaintes en provenance d'un citoyen ont été à l'origine d'une certaine exaspération, de la part de la SLO comme de la Ville. Une altercation entre ce même citoyen et des adolescents qui ne respectaient pas les mesures sanitaires en vigueur ont entraîné l'intervention du Service de police. Par la suite, un gardien de sécurité venait faire une tournée des lieux. Quant à l'accès aux patinoires de l'hiver 2021-2022, l'ouverture de nos deux patinoires et des deux surfaces glacées adjacentes étant demandée par la Ville le 23 décembre 2021, nous avons commencé à y travailler dans la semaine du 12 au 18 décembre et avons été prêts à la date fixée.

Fidèle au rendez-vous, M. Hugues Tardif s'est de nouveau occupé de l'entretien des sentiers de ski de fond du parc Chauveau. En octobre, avant même la demande de notre directeur, la Ville a confirmé son intention de faire une tournée des sentiers. L'appel a été suivi d'une visite des lieux et de quelques travaux qui ont facilité le travail d'entretien hivernal journalier.

ENTRETIEN SANITAIRE DES BÂTIMENTS

En poste depuis 2014, M. Jean-Baptiste Kazsap a poursuivi son travail d'entretien sanitaire de certains pavillons de services de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, à raison de 3 à 4 fois par semaine. Entre avril et juin, alors que les pavillons étaient fermés, notre employé en a profité pour faire le grand ménage.

En juillet et août, lors des activités des camps de jour, nos employés ont effectué, chaque jour de la semaine, l'entretien ménager des pavillons des sites du parc des Musiciens et du Bivouac de Château-d'Eau. Des efforts supplémentaires ont été nécessaires pour l'entretien du pavillon du parc des Musiciens en raison de tâches de gouaches retrouvées sur le plancher à la fin du camp. Le Bivouac a également eu besoin d'attention alors qu'un bon nettoyage était requis pour les tables utilisées par les enfants pour leur bricolage.

Au mois d'octobre, en raison de la mise en place de la nouvelle entente qui exige l'entretien sanitaire 7 jours sur 7, notre employé Louis Amyot a été mis à contribution pour seconder M. Kazsap. Quant à la désinfection au cours de l'été des aires communes utilisées par les visiteurs des pavillons, les surveillants ont pris le relais pendant leur quart de travail.

SURVEILLANCE

Depuis déjà quelques années, la SLO est mandatée par la Ville de Québec pour assurer la surveillance de certains pavillons de services et écoles du territoire, en fonction des activités sportives et culturelles et des heures d'ouverture des patinoires extérieures. Les surveillants sont sous la supervision du responsable des équipements, lequel en effectue l'encadrement et la gestion (entrevue, embauche, horaires de travail, payes), s'assurant que les employés sont présents à l'heure et qu'ils effectuent leurs tâches correctement. Des outils très complets sont mis en place afin de faciliter le travail des surveillants (Guide du surveillant, plans et images des bâtiments de services, carton avec les codes d'alarme, etc.).

Au cours de l'hiver 2020-2021, très peu de problèmes de surveillance ont été signalés. Contrairement à 2020, le personnel à plein temps n'a pas été sollicité pour combler un quart de travail. Pour récompenser l'ensemble des surveillants, un boni de 2 % du salaire gagné leur a été remis, à la fin de la saison, pour avoir occupé tous les quarts de travail. Les rares exceptions ont été comblées par la responsable des équipements, Élise Tanguay.

Au printemps, avec l'arrivée des parcs conviviaux et la reprise de nos activités, la surveillance a pu générer un revenu plus intéressant pour le personnel embauché. Les parcs étaient ouverts pendant une plus longue période et les surveillants ont pu récupérer des plages horaires auxquelles nous n'avions pas accès dans les écoles en raison de la pandémie.

En mai, l'arrivée du baseball, de la balle-molle et des randonnées pédestres le long de la rivière Saint-Charles, en plus de l'accès aux terrains sportifs du secteur, a procuré du travail à une vingtaine de surveillants. La session d'été s'est bien déroulée, malgré un manque d'effectifs en août pour effectuer la surveillance des parcs conviviaux, la priorité étant accordée aux terrains de balle et de pétanque.

La session automnale a pu se tenir avec un nombre de participants limités en raison des restrictions sanitaires en place. Le passeport vaccinal étant exigé pour les participants, les surveillants ont dû procéder à leur vérification et tenir un registre des utilisateurs à nos activités. La surveillance des terrains de balle a pris fin le 3 octobre. Le maintien des parcs conviviaux jusqu'au 31 octobre aura permis aux surveillants d'obtenir un nombre d'heures

raisonnable. Le mois de novembre et le début de décembre étant plus tranquilles, le moment était propice pour procéder à l'embauche d'une trentaine de surveillants, tout en poursuivant la surveillance dans les écoles et au parc Chauveau jusqu'à l'ouverture des patinoires. Toutes les plages horaires de surveillance pour les patinoires ont été comblées pendant le temps des fêtes 2021.

FINANCES ET COMPTABILITÉ

L'examen des données de l'exercice financier 2021, avant la vérification comptable, permet de constater que nos activités ont généré un bénéfice net de 168 575 \$. En comparaison à 2020, ces résultats se traduisent par une hausse des revenus de 19 %, et de 4,2 % en comparaison avec 2019. Dans les deux cas, ce sont les revenus attribuables à nos camps de jour qui nous procurent un résultat positif, malgré les déficits de l'ensemble de nos activités de loisir. Le retour à la normale au chapitre des inscriptions au PVE, la contribution importante de la Ville à ce programme et la subvention obtenue du programme Emploi d'été Canada nous ont permis d'inscrire ce surplus.

	2020			2021		
	REVENUS	DÉPENSES	BÉNÉFICE (PERTE)	REVENUS	DÉPENSES	BÉNÉFICE (PERTE)
ENTRETIEN (TOTAL)	152 201	70 891	81 310	172 193	83 429	88 764
Entretien bâtiment	51 101	24 788	26 313	62 649	28 254	34 395
Entretien Hiver	75 175	39 851	35 324	70 450	46 888	23 562
Entretien des parcs	22 202	2 683	19 519	33 480	5 529	27 951
Grand ménage parcs	3 723	3 569	154	5 614	2 758	2 856
SURVEILLANCE	128 153	121 913	6 240	220 136	231 863	(11 727)
PVE (TOTAL)	936 199	776 622	159 577	1 136 838	887 268	249 570
PVE	719 644	552 253	167 391	846 777	618 987	227 790
Accomp. Intégration	152 991	127 877	25 114	236 718	181 734	54 984
Surveillance animée	39 357	73 364	(34 007)	32 846	70 463	(37 617)
Semaine supplément.	8 315	7 700	615	9 457	7 808	1 649
Prog. Relève Ados	15 892	15 428	464	11 040	8 276	2 764
RELÂCHE	12 005	11 601	404	0	510	(510)
PROGRAMMATION	66 697	66 973	(276)	65 018	82 082	(17 064)
AQUATIQUE	55 694	49 622	6 072	52 345	54 580	(2 235)
ADMINISTRATION	89 874	192 344	(102 470)	68 100	206 323	(138 223)
GRAND TOTAL	1 440 823	1 289 966	150 857 \$	1 714 630	1 546 055	168 575 \$

Malgré une baisse en 2021 de seulement 2,5 % des revenus d'inscription à l'ensemble de nos activités culturelles et sportives, par rapport à 2020, le maintien en poste toute l'année de la coordonnatrice à la programmation, laquelle avait été mise temporairement à pied en 2020, a contribué à ce déficit d'opération. Les mesures sanitaires changeantes d'un mois à l'autre ont motivé cette décision alors que nous espérions, à tout moment, la reprise des activités. Quant aux activités aquatiques, la limite imposée par les mesures sanitaires au nombre de participants admis à nos cours de natation pour enfants, combinée à la hausse des salaires du personnel aquatique, a été le facteur principal du déficit d'opération dans ce domaine, malgré une baisse des revenus de seulement 6 %.

Nos camps de jour ont enregistré un bénéfice net supérieur à celui de 2020 de 56 %. Le nombre d'enfants qui ont pu s'inscrire à nos camps ayant pratiquement doublé par rapport à l'an dernier, de tels résultats ne sont pas surprenants. Les ratios moniteurs-enfants étaient de retour à la normale, à peu de choses près. L'augmentation des revenus s'accompagne d'une hausse des embauches (ajout de 34 animateurs et accompagnateurs) et des salaires payés, tant au programme régulier qu'à l'intégration. En y ajoutant les coûts du soutien (service à la clientèle, comptabilité et frais de gestion directs et indirects), l'outil de reddition de compte de la Ville fait foi d'un surplus de 229 014 \$. La subvention de 73 429 \$ accordée par le programme Emploi d'été Canada est en partie responsable du surplus. La semaine supplémentaire a rapporté plus que l'an dernier, mais 51 % de moins qu'en 2019.

Dans son ensemble, l'entretien a été un peu plus rentable pour l'organisme que l'an dernier. L'augmentation de 9,2 % du revenu net provient principalement d'une hausse des revenus générés par l'entretien sanitaire et l'entretien des parcs. La diminution des revenus d'entretien hivernal vient du fait que nous avons perdu l'entretien de deux patinoires et d'une surface glacée pour l'hiver 2021-2022. Une diminution plus importante est donc à prévoir pour l'exercice financier 2022.

Quant à la surveillance, l'arrêt total des activités de loisir en salle au cours des sessions Hiver et Printemps a directement contribué à la diminution des revenus et des charges. Le tout s'est traduit par une perte relativement importante causée, en partie, par l'embauche à plein temps, en juin, du responsable des équipements, ses prédécesseurs ayant toujours été employés à temps partiel.

Quant aux frais d'administration, lesquels comprennent les salaires du personnel en soutien aux opérations, incluant le service à la clientèle, en plus des frais de carte de crédit, les frais bancaires et le matériel de bureau, ceux-ci ont augmenté de 7,3 % comparativement à 2020. Le retour à la normale des heures de travail et, par conséquent, des salaires payés est responsable de cette hausse. En comparaison à 2019 où les dépenses d'administration s'élevaient à 208 234 \$, il s'agit d'une baisse de 9,2 %.

L'Union des municipalités du Québec négocie les primes d'assurance au nom de la Ville de Québec. L'avis de renouvellement de notre adhésion au programme d'assurance des OSBL, lequel se compose de polices maîtresses (responsabilité civile, administrateurs et dirigeants, biens de l'organisme) et en vigueur du 30 novembre 2021 au 30 novembre 2022 nous a informé d'un coût de 2 622,50 \$, contre 2 276,10 \$ en 2020. La Ville paie environ 18 % de la facture. Depuis l'an dernier, la hausse importante de cette protection provient majoritairement de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants alors que BFL Canada facture 0,1 % du chiffre d'affaires de l'organisme à titre de prime à payer. L'assureur justifie cette importante augmentation par une recrudescence des réclamations contre les organismes par des employés ou contractuels ayant perdu leur emploi, ce qui génère des réclamations importantes dans le programme d'assurance. Autre nouveauté depuis 2020 : la franchise pour toute réclamation est de 1 000 \$.

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Centrée depuis sa fondation en 1975 sur la tenue d'activités aquatiques, culturelles et sportives, la SLO a connu, à ce chapitre, une année de nouveau catastrophique à la suite de l'annulation de la majorité de ces activités. Alors qu'elles sont au cœur de notre organisme, l'inscription à ces activités s'est transformée en enjeu alors que nos clients et nos professeurs sont demeurés un peu craintifs d'y participer. Il est certain que nous devons poursuivre notre recherche d'activités novatrices, mais l'incertitude face à la pandémie, toujours d'actualité, rendra nécessaire une bonne publicité, de même que le respect le plus strict de la distanciation, malgré l'assouplissement des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement et la Ville.

L'offre de nos camps de jour sera sensiblement la même en 2022. Les heures de service seront identiques, de même que la possibilité de s'inscrire à la semaine. Les frais d'inscriptions seront de 375 \$ pour l'été complet et de 95 \$ la semaine. Le service de surveillance animée demeurera disponible de 7h à 8h et de 17h à 17h30. Dans l'espoir d'une diminution du risque de contagion, les ratios d'encadrement seront plus élevés, en fonction de l'âge des enfants. Les sites qui seront ouverts sont : le parc Chauveau et le parc Montchâtel, les écoles Saint-Claude, L'Aventure, Notre-Dame-des-Neiges et Château d'eau (et le Bivouac des scouts adjacent). Quant aux activités thématiques ponctuelles, comme celles de l'Halloween et du temps des fêtes, nous prévoyons les reconduire puisqu'elles sont très appréciées par les enfants et les familles du quartier.

La SLO se doit d'être présente dans la communauté en 2022. Nous n'avons pas été en mesure de tenir notre activité de janvier (Rencontre du Nord), mais espérons accueillir la fête de quartier en juillet. À la demande des organismes du secteur et en réponse à leur grand intérêt, la SLO déposera encore une demande de projet à la Ville et contribuera à la gestion des activités de la place éphémère de la rue Racine, en juillet et août. Même si cette activité ne génère que très peu de retombées pour les inscriptions à nos activités, notre implication communautaire doit être maintenue avec nos partenaires du milieu.

Pour ce qui est de l'entretien que nous effectuons depuis quelques années des parcs, terrains sportifs, patinoires, sentiers de ski de fond et pavillons du territoire, l'harmonisation effectuée par la Ville à la fin de 2021 aura son lot de conséquences sur nos revenus de 2022. Nous devons en effet prévoir une diminution significative des revenus d'entretien estival, de même que de ceux du déneigement et de l'entretien des patinoires. L'entretien ménager des pavillons du territoire générera une hausse de nos revenus qui sera combinée à une augmentation des salaires puisque la nouvelle entente en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2021 stipule que l'entretien doit être fait tous les jours. Alors que la Ville affirme que les frais de gestion de l'entretien spécialisé font partie de la nouvelle entente, la diminution significative des sommes payées à la SLO nous permet d'en douter. Constaté par l'ensemble des corporations de loisirs qui effectuent la surveillance des pavillons de la Ville, été comme hiver, le taux horaire payé devra être tôt ou tard majoré au-delà du salaire minimum auquel la Ville n'ajoute qu'un dollar, l'embauche de nouveaux surveillants étant en effet devenue de plus en plus difficile.

Comme en 2020, la rédaction d'un budget digne de ce nom n'a pas été possible en 2021. Cet enjeu de taille a grandement été causé par la Ville qui ne nous a fourni qu'en juillet les montants accordés à l'entente d'entretien spécialisé et à la surveillance pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre. Il en a été de même pour l'entente transitoire sur l'entretien sanitaire, pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre. Les grandes lignes de l'entente pour l'entretien sanitaire nous ont été dévoilées en juillet, mais ne sont entrées en vigueur que le 1^{er} octobre, à la suite d'un courriel qui nous est parvenu le même jour.

Notre conseil d'administration fonctionne depuis octobre 2021 à quatre membres. C'est mieux qu'en 2020. Malgré l'appui soutenu envers le directeur général et les décisions prises en cours d'année, sans oublier une très bonne collaboration de part et d'autre, il demeure important que de nouveaux membres, avec des compétences diversifiées, se joignent à notre conseil d'administration pour en assurer le bon fonctionnement et la pérennité. Avec le temps, cet enjeu est toujours d'actualité pour le bon fonctionnement de l'organisme dont l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 25 août 2021 via Zoom, en présence de trois de nos clients, alors que la précédente s'était tenue le 25 novembre 2020, la pandémie étant partiellement responsable de ces retards. Plusieurs politiques doivent encore être rédigées ou mises à jour. Le directeur général s'était offert l'an dernier pour assumer une partie de la tâche, mais n'a pu faire avancer le dossier, faute de temps.

La Ville ayant mis sur pied le Cadre de soutien aux organismes reconnus, son soutien financier au volet des projets structurants pourrait permettre à la SLO d'obtenir de l'aide d'un professionnel pour la rédaction d'une planification stratégique. Pour ce qui est du soutien aux activités fédératrices, nous pourrions utiliser l'aide pour payer certaines dépenses effectuées lors de nos fêtes de quartier, été comme hiver.

Quant au financement de base à la mission réclamé à la Ville par les 15 corporations de loisirs qui ne bénéficient pas de l'aide gouvernementale en lien avec la gestion d'un centre communautaire, il est certain que la SLO souhaite pouvoir en profiter. Même si nos états financiers depuis 2015 affichent un surplus, nous ne sommes jamais à l'abri d'une année lors de laquelle un incident pourrait, comme en 2021, empêcher la tenue de nos activités ou voir la Ville diminuer de façon marquante sa contribution au PVE.

Le départ de notre directeur général en juin prochain, après huit années de loyaux services, se fera certainement sentir, du moins à court terme. Considérant la pénurie de main-d'œuvre, son remplacement par une personne compétente habituée à gérer des ressources humaines, financières et matérielles devient un enjeu qui a son importance, tant pour les employés qui auront à subir ce changement que pour le conseil d'administration. Ayant accepté de se joindre à ce dernier, sa présence devrait les rassurer quant à la continuité des bonnes pratiques de gestion de notre organisme.

CONCLUSION

Tout comme chacun des organismes de loisir de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a de nouveau fait face à un certain nombre de difficultés et de défis au cours de l'année. En effet, la pandémie a grandement perturbé nos activités de loisir dans leur ensemble, annulant la plupart d'entre elles tout en permettant à d'autres de se poursuivre en mode virtuel grâce à la résilience et à l'imagination de quelques-uns de nos professeurs.

Les mêmes qualités ont pu être observées au cours de l'été, jour après jour, chez notre personnel des camps de jour. Ces jeunes hommes et femmes ont fait preuve d'un dynamisme constant, d'un enthousiasme débordant, d'un dévouement inépuisable et surtout d'une loyauté sans borne envers leur mission de prendre soin de nos enfants.

Plus que jamais, après les difficultés de 2020, nos employés ont été, par leur professionnalisme constant, leur souci de donner un bon service à notre clientèle et leur détermination, sans oublier leur bonne humeur, notre force face à l'adversité créée de toute pièce par la pandémie. C'est le travail d'équipe, la bonne entente entre les employés, la collaboration et l'entraide qui ont primé. Je les en félicite et les en remercie de tout cœur.

Malgré les embûches, la situation financière globale de la SLO s'est encore maintenue en 2021. Les sommes accumulées serviront à l'acquisition d'équipement de loisir et au maintien, voire à l'amélioration des conditions d'emploi de nos salariés en 2022.

En terminant, je tiens à remercier les membres de notre conseil d'administration pour leur appui inconditionnel et leur soutien à mes décisions qui, il me semble, ont été bénéfiques à la progression et au rayonnement de notre corporation dans notre communauté. J'ai été honoré de travailler au succès d'un organisme dont la mission première est de divertir les gens. Je partirai en juin avec le sentiment du devoir accompli. Je reviendrai avec plaisir en tant que membre de ce conseil afin de m'assurer d'une transition ordonnée et efficace.

Je remercie également Monsieur Marc-André Bourdages, technicien en loisirs du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à la Ville de Québec, de même que ses collègues, pour leur collaboration toujours aussi enjouée et dynamique, leur aide constante et leurs précieux conseils. Nous leur en sommes comme toujours très reconnaissants.

Pour l'équipe de Sports-Loisirs L'Ormière,



Jean-Guy Levesque
Directeur général

